

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE l'Érable
MUNICIPALITÉ DE Villeroy**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ de Villeroy, dûment convoquée et tenue le 12 août 2019, à 19 h 00, à l'École Centrale située au 378, Principale, Villeroy.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Éric Chartier, maire
M. Patrice Goupil, conseiller siège n° 1
M. Yvan Paquet, conseiller siège n° 2
Mme Danielle Vachon, conseillère siège n° 3
Mme Roxane Laliberté, conseillère siège n° 4

M. Maxime Bédard, conseiller siège n° 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Chartier, maire.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Joannie Lamothe, directrice générale par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MINUTE DE SILENCE

MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Éric Chartier adresse un mot de bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum. La séance est déclarée ouverte.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Éric Chartier informe les citoyens présents que la séance du conseil sera enregistrée.

19-08-171

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI 12 AOÛT 2019 – 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1 Minute de silence
 - 1.2 Mot de bienvenue et constat du quorum
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 juillet 2019
 - 3.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 juillet 2019
 - 3.3. Suivi aux procès-verbaux précédents
4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance :

 - **Agence 9-1-1** : Versement de la remise mensuelle au montant de 294.48 \$.
 - **MRC de l'Érable** : Refus de la demande d'aide financière au programme de récupération hors foyer (trop de projets déposés pour l'enveloppe budgétaire disponible)
 - **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation** : Acceptation de la programmation de travaux révisée pour la TECQ 2014-2018.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 5.1. Dépôt – Rapport des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
 - 5.2. Présentation et adoption des comptes à payer
 - 5.3. Élections municipales – autorisation de dépenses
 - 5.4. Concordance et courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 235 000\$
 - 5.5. Adjudication du contrat pour l'emprunt par billets
 - 5.6. Appui à une entreprise locale pour la mise en place d'un débarcadère ferroviaire
 - 5.7. Colloque de l'ADMQ
 - 5.8. Demande de partenariat de la Table de concertation pour les personnes âgées de l'Érable
 - 5.9. Vente de la remorque usagée
 - 5.10. Autorisation de signature – renouvellement du bail avec Poste Canada
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour la vitesse dans les chemins
7. TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 Autorisation d'appel d'offres pour le déneigement des chemins
8. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1 Autorisation d'appel d'offres pour la cueillette des matières résiduelles
 - 8.2 Autorisation d'achat et de transport d'eau potable
 - 8.3 Étude pour la mise en commun de services municipaux pour la gestion des réseaux d'approvisionnement en eau potable et en gestion des eaux usées
9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1 Entente avec la Sûreté du Québec pour la vérification d'habilitation sécuritaire
 - 10.2 Autorisation de signature – renouvellement du contrat de l'éducatrice du service de garde
11. SUJETS DIVERS
12. RAPPORT DES ÉLUS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Maxime Bédard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

19-08-172 3.1 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 2 JUILLET 2019

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 2 juillet 2019 tel que présenté.

Adoptée.

19-08-173

3.2 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2019

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2019 tel que présenté.

Adoptée.

3.3 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale par intérim présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

- **Agence 9-1-1** : Versement de la remise mensuelle au montant de 294.48 \$.
- **MRC de l'Érable** : Refus de la demande d'aide financière au programme de récupération hors foyer (trop de projets déposés pour l'enveloppe budgétaire disponible).
- **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation** : Acceptation de la programmation de travaux révisée pour la TECQ 2014-2018.

La directrice générale par intérim procède aussi à la lecture d'une lettre de remerciement reçue tout juste avant le conseil. Cette lettre provient de la FADOQ et elle remercie la municipalité pour l'entretien du terrain de pétanque.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

La directrice générale par intérim dépose à la table du Conseil le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires.

<u>Dépenses</u>	55 947.67 \$
Rémunération des élus	1 990.12 \$
Rémunération régulière	7 606.79 \$
Factures déjà payées	46 350.76 \$

19-08-174

5.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER le rapport détaillé des dépenses pour le mois de juillet 2019, pour un montant total de 151 951.87 \$ tel que présenté.

FACTURES À PAYER 96 004.20 \$

TOTAL DES DÉPENSES POUR JUILLET 2019 : 151 951.87 \$

Dépenses autorisées par délégation de pouvoir : 55 947.67 \$

Factures à payer : 96 004.20 \$

Je, Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, certifie par la présente que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

Joannie Lamothe, directrice générale par intérim

Adoptée.

19-08-175 5.3 ÉLECTIONS MUNICIPALES – AUTORISATION DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra procéder à des élections municipales pour combler un poste de conseiller (ère);

CONSIDÉRANT QUE des dépenses seront occasionnées pour la réalisation de ces élections municipales ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, à procéder aux dépenses nécessaires pour la réalisation des élections municipales et de prendre les fonds à même le budget municipal.

Adoptée.

19-08-176 5.4 CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 235 000\$

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Villeroy souhaite emprunter par billets pour un montant total de 235 000\$ qui sera réalisé le 19 août 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant total de \$
14-CM-153	235 000 \$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 14-CM-153, la Municipalité de Villeroy souhaite réaliser

l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 19 août 2019 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 février et le 19 août de chaque année ;
3. Les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorière ou trésorier (ère) ;
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020	12 900 \$	
2021	13 200 \$	
2022	13 600 \$	
2023	13 900 \$	
2024	14 400 \$	(à payer en 2024)
2024	167 000 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 14-CM-153 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 août 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt .

Adoptée.

19-08-177 5.5 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'EMPRUNT PAR BILLETS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Villeroy a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins de financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 19 août 2019, au montant de 235 000\$;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois (3) soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article ;

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

12 900 \$	2,05000 %	2020
13 200 \$	2,05000 %	2021
13 600 \$	2,10000 %	2022
13 900 \$	2,15000 %	2023
181 400 \$	2,25000 %	2024

Prix : 98,44500

Coût réel : 2,60559 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

12 900 \$	2,68000 %	2020
13 200 \$	2,68000 %	2021
13 600 \$	2,68000 %	2022
13 900 \$	2,68000 %	2023
181 400 \$	2,68000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,68000 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE L'ERABLE

12 900 \$	3,04000 %	2020
13 200 \$	3,04000 %	2021
13 600 \$	3,04000 %	2022
13 900 \$	3,04000 %	2023
181 400 \$	3,04000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,04000 %

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse ;

Sur proposition de Patrice Goupil et appuyé par Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE la Municipalité de Villeroy accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 19 août 2019 au montant de 235 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 14-CM-153. Ces billets sont émis au prix de 98,44500 pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** ;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée.

19-08-178 5.6 APPUI À UNE ENTREPRISE LOCALE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DÉBARCADÈRE FERROVIAIRE

CONSIDÉRANT QU'une entreprise locale souhaite procéder à l'aménagement d'un débarcadère ferroviaire sur sa propriété ;

CONSIDÉRANT QU'elle souhaite obtenir l'appui de la Municipalité pour démontrer au C.N. la viabilité du projet ;

CONSIDÉRANT QU'elle souhaite aussi obtenir l'appui de la Municipalité pour du soutien technique et administratif ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la Municipalité de Villeroy appuie le projet d'aménagement d'un débarcadère ferroviaire sur son territoire et soutienne, de façon technique et administrative, l'entreprise en charge du projet.

Adoptée.

19-08-179 5.7 COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le Colloque de la zone 09 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) se déroulera le 12 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les frais reliés à l'inscription sont de 100.00 \$, plus taxes si applicables, plus les frais de déplacement;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim souhaite participer à ce colloque ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inscription de la directrice générale par intérim au Colloque de la zone 09 de l'ADMQ au coût de 100.00 \$, plus taxes si applicables, plus les frais de déplacement.

Adoptée.

19-08-180 5.8 DEMANDE DE PARTENARIAT DE LA TABLE DE CONCERTATION POUR LES PERSONNES AÎNÉES DE L'ÉRABLE

CONSIDÉRANT que la Table de concertation des personnes âgées de l'Érable a déposé une demande de partenariat à la Municipalité pour la soutenir financièrement dans l'organisation d'un déjeuner-théâtre le vendredi 11 octobre 2019 pour la journée internationale des personnes âgées ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'OCTROYER une contribution financière de 50.00 \$ à la Table de concertation des personnes âgées de l'Érable pour l'organisation de cette journée.

Adoptée.

19-08-181 5.9 VENTE DE LA REMORQUE USAGÉE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Villeroy avait lancé une enchère pour la vente de la remorque usagée ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu quatre (4) offres et que la meilleure offre a été déposée par M. Daniel Baker au montant de 405.00 \$;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ENTÉRINER la vente de la remorque usagée à M. Daniel Baker pour un montant de 405.00 \$, taxes incluses.

Adoptée.

19-08-182 5.10 AUTORISATION DE SIGNATURE – RENOUELEMENT DU BAIL AVEC POSTE CANADA

CONSIDÉRANT QUE le bail avec Poste Canada pour la location d'un local à la Maison J-P Gaudrault est venu à échéance et que les deux parties souhaitent le renouveler ;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties sont d'accord avec les termes inscrits dans le bail ;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties souhaitent procéder au renouvellement du bail pour une période d'un (1) an ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER le maire, M. Éric Chartier, et la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, a procédé à la signature du renouvellement du bail pour la location d'un local à la Maison J-P Gaudrault avec Poste Canada.

Adoptée.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT POUR LA VITESSE DANS LES CHEMINS

La conseillère Danielle Vachon donne un avis de motion et dépose un projet de règlement # 19-CM-191 concernant les limites de vitesse sur les chemins municipaux. Le règlement sera adopté à une séance ultérieure du conseil municipal.

7. TRAVAUX PUBLICS

19-08-183 7.1 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder au renouvellement du contrat pour le déneigement des chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite aller en appel d'offres public sur la plateforme du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, a déposé un appel d'offres pour le déneigement des chemins sur la plateforme du Système électronique d'appel d'offres (SEAO).

Adoptée.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

19-08-184 8.1 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LA CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE le contrat de la municipalité pour la collecte et le transport des matières résiduelles vient à échéance à la fin de l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se regrouper avec les autres municipalités qui sont propriétaires du site d'enfouissement de St-Flavien dans le cadre d'un appel d'offres public visant la collecte et le transport des matières résiduelles ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE DÉLÉGUER à la municipalité de Lotbinière la responsabilité de procéder à un appel d'offres public commun pour la collecte et le transport des matières résiduelles ;

QUE la Municipalité de Villeroy conserve la responsabilité de conclure le contrat à la suite de la réception et l'analyse des soumissions par la municipalité de Lotbinière ;

QUE la Municipalité de Villeroy s'engage à défrayer, s'il y a lieu, une partie des coûts afférents à la conduite du processus d'appel d'offres.

Adoptée.

19-08-185 8.2 AUTORISATION D'ACHAT ET DE TRANSPORT D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QU'il est possible que dans les prochaines semaines, la municipalité ait besoin de procéder à l'achat d'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Villeroy souhaite éviter que les réservoirs d'eau potable soient limités pour fournir la quantité nécessaire d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Villeroy souhaite être prévenante ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait affaire avec l'entreprise Jedan inc. et la ville de Victoriaville lorsqu'elle a besoin de faire l'achat d'eau potable et que ceux-ci sont en mesure de répondre au besoin si tel est le cas ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inspecteur municipal à procéder, au besoin, à l'achat d'eau potable pour remplir les réservoirs de la municipalité.

Adoptée.

19-08-186 8.3 ÉTUDE POUR LA MISE EN COMMUN DE SERVICES MUNICIPAUX POUR LA GESTION DES RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET EN GESTION DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent souhaite se regrouper avec d'autres municipalités pour procéder à une étude pour la mise en commun des services municipaux pour la gestion des réseaux d'approvisionnement en eau potable et en gestion des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a invité la Municipalité de Villeroy à se joindre à ce regroupement ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de participation à ce regroupement sera évalué selon le nombre de municipalités participantes ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la Municipalité de Villeroy a participé à cette étude pour la mise en commun des services municipaux pour la gestion des réseaux d'approvisionnement en eau potable et en gestion des eaux usées ;

D'AUTORISER la Municipalité de Villeroy a payé sa quote-part pour la participation à cette étude ;

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, a signé tous les documents nécessaires pour la participation à cette étude.

Adoptée.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10. LOISIRS ET CULTURE

19-08-187 10.1 ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR LA VÉRIFICATION D'HABILITATION SÉCURITAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Villeroy doit faire vérifier l'habilitation sécuritaire des employés municipaux qui œuvrent auprès d'une clientèle vulnérable ;

CONSIDÉRANT QU'une entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables peut être signée avec la Sûreté du Québec afin que les vérifications effectuées soient sans frais ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, à signer l'entente avec la Sûreté du Québec sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables ;

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, à récupérer les renseignements suite à une demande de vérification.

Adoptée.

19-08-188 10.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'ÉDUCATRICE DU SERVICE DE GARDE

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de l'éducatrice du service de garde est à échéance et que la Municipalité de Villeroy souhaite le renouveler ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER le maire, M. Éric Chartier, et la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, a procédé à la signature du renouvellement du contrat de travail pour l'éducatrice du service de garde.

Adoptée.

11. SUJET DIVERS

12. RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de ses comités et invite les membres du Conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

M. Éric Chartier, maire

- MRC de l'Érable
- Comité du Parc régional de la Grande Coulée
- Agence forestière
- Aménagement
- Fonds de développement des territoires
- Loisirs
- Comité stratégique agroalimentaire-forêt Érable
- Fondation de l'Hôpital

M. Patrice Goupil, conseiller siège 1

- Politique familiale et MADA
- Politique d'accueil (nouveaux arrivants)

M. Yvan Paquet, conseiller siège 2

- Bâtiments et C.P.E.
- Corporation de développement économique de Villeroy
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Mme Danielle Vachon, conseillère siège 3

- Aqueduc
- Matières résiduelles et recyclage
- Service de garde

Mme Roxane Laliberté, conseillère siège 4

- Les Loisirs Festigrouille Inc.
- Culture
- Comité d'embellissement
- Club de l'Âge d'Or

M. Maxime Bédard, conseiller siège 6

- Partenaires 12-18
- Plan mesure d'urgence
- Communications

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens à poser leurs questions.

Quatre (4) questions sont posées et elles ont toutes été répondues.

19-08-189

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la séance soit levée à 19 h 46.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Éric Chartier, maire

Joannie Lamothe, directrice générale par intérim